

Municipales les 15 et 22 mars 2026 – Commune de Bourg-Saint-Maurice

Objet : Courrier destiné aux propriétaires des Arcs – Bourg-Saint-Maurice.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre projet pour la commune de Bourg-Saint-Maurice et les stations des Arcs, nous souhaitons réaffirmer notre volonté de renforcer le lien avec les propriétaires et de partager avec vous plusieurs orientations importantes.

Tout d'abord, nous souhaitons proposer une évolution significative de la **Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS)**, en la faisant passer de **40 % à 20 %**, afin d'envoyer un signal positif aux propriétaires et de reconnaître leur contribution essentielle à la vie et à l'attractivité de notre territoire : nous considérons que les propriétaires, à l'année ou non, sont des investisseurs sur notre commune.

Notre volonté est de **rétablir et maintenir un lien solide de coopération avec les propriétaires**, d'autant plus que certains membres de notre équipe sont eux-mêmes propriétaires aux Arcs.

Nous envisageons de renforcer nos actions de communication, comme développer une **signalétique dès l'entrée de Bourg-Saint-Maurice**, mettant notamment en valeur les atouts majeurs des Arcs, comme le golf, afin d'améliorer leur visibilité tout au long de l'année.

Par ailleurs, à travers **ABT**, la **Maison des propriétaires** existe déjà et constitue un outil précieux. Nous souhaitons la **conforter et la développer** afin d'en faire un véritable lieu d'échanges et de services pour les propriétaires.

Au niveau logement, nous étudions également la possibilité de **développer un nouveau projet de résidence saisonnière sur le secteur des Arcs 1600 avec parking**, afin de répondre aux besoins en logement des travailleurs saisonniers. Nous sommes conscients que les **contraintes législatives rendront les constructions plus difficiles à l'avenir**. Dans ce contexte, nous resterons vigilants quant au maintien d'une **offre hôtelière de qualité** et aux **services apportés à la population**.

Les normes européennes vont également encourager la **rénovation du parc immobilier**. Nous souhaitons être **présents et à l'écoute des copropriétés** concernées afin de les accompagner et de faciliter leurs démarches. Notre objectif est d'être un **partenaire facilitateur du quotidien**.

Concernant le stationnement, nous sommes conscients des difficultés rencontrées par tous cet hiver, notamment à propos du parking des Villards. A ce titre, nous nous engagerons à rétablir le dialogue et si nous sommes élus, se sera l'un des premiers sujets que nous traiterons pour une ouverture la plus rapide possible.

Nous souhaitons aussi **rénover et améliorer les espaces publics** : éclairage public, cheminements piétons, parkings, signalétique. Ces projets devront se faire **en concertation avec les copropriétés**, dans un esprit de compromis. La collectivité prendra sa part dans les **coûts, le suivi des travaux et l'entretien**, notamment pour le déneigement, l'embellissement floral en été, ainsi que la décoration et la magie de Noël en hiver.

De plus, nous travaillerons également en lien avec la **Communauté de Communes de Haute Tarentaise (CCHT)** et sa **commission Accessibilité** afin d'améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap. Chaque projet d'aménagement sera étudié avec cette commission, notamment en ce qui concerne les cheminements piétons et les accès.

La **prévention des nuisances** restera une priorité, afin de garantir une qualité de vie optimale pour les clients, les propriétaires et les habitants permanents.

Concernant le **renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP)** pour le domaine skiable, nous sommes favorables à un **renouvellement du contrat par appel d'offres**, sans reprise en gestion directe par la mairie. En revanche, nous souhaitons **renégocier certains points du contrat**, notamment :

- les forfaits jeunes,
- le système des navettes,
- la redevance versée à la commune,
- l'évolution du prix des forfaits en lien avec l'inflation,
- le maintien et l'extension des espaces débutants lorsque cela est possible.

Nous ferons également le maximum pour **diversifier les pratiques sportives et non sportives** sur le domaine des Arcs.

Dans cette dynamique, nous envisageons la **création d'un Club des Sports regroupant l'ensemble des disciplines de glisse**, ainsi que la poursuite et le développement d'événements sportifs sur les stations et sur la commune, avec notamment la possibilité de nouveaux événements comme un **KL (Kilomètre Lancé)**.

Sur le plan culturel, nous souhaitons développer l'offre existante. Nous envisageons ainsi la **création d'une salle plurimodale**, permettant d'accueillir mariages, fêtes, spectacles de théâtre, danse ou musique, etc. Cette salle serait équipée de **gradins rétractables** afin d'offrir une grande modularité. Par ailleurs, nous ferons le maximum pour **rénover et mettre aux normes la salle de spectacle d'Arc 2000**.

Nous souhaitons également **maintenir le label Flocon Vert**, qui témoigne de notre engagement en faveur d'un développement touristique durable.

Enfin, nous sommes conscients des **différences de tarification de l'eau**, qui pénalisent aujourd'hui certaines résidences en station. Ce sujet devra être retravaillé afin de garantir à la fois **un financement solide du réseau d'eau et d'assainissement**, tout en apportant **davantage d'équité entre les usagers**.

Soyez assurés de notre volonté de **travailler avec vous, propriétaires, dans un esprit de dialogue, de transparence et de coopération**, pour continuer à faire des Arcs et de Bourg-Saint-Maurice un territoire attractif et dynamique.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cécile UTILLE-GRAND et la liste ACT Montagne.